

Restauration - Réhabilitation - Réaffectation des Ecosystèmes

Gabrielle Thiébaud, 2013

Restauration

La restauration écologique est « le processus d'assister la régénération des écosystèmes qui ont été dégradés, endommagés ou détruits ».

Il s'agit donc d'une activité intentionnelle qui initie ou accélère le rétablissement d'un écosystème antérieur par rapport à sa composition spécifique, sa structure communautaire, son fonctionnement écologique, la capacité de l'environnement physique à supporter les organismes vivants et sa connectivité avec le paysage ambiant.

La restauration tend donc vers le retour d'un écosystème à sa trajectoire historique.

Réhabilitation

La réhabilitation insiste sur la réparation et la récupération des processus, et donc sur la productivité et les services de l'écosystème, tandis que la restauration vise également à rétablir l'intégrité biotique préexistante, en termes de composition spécifique et de structure des communautés. La réhabilitation concerne des écosystèmes ayant subi des dégradations plus importantes et pour lesquels les seuils d'irréversibilité biotique voire abiotique ont été franchis. L'objectif est d'améliorer ou de rétablir certains processus ou certaines fonctions avec pour modèle l'état de l'écosystème précédent la dégradation.

Des interventions influençant l'environnement physique, telles que la réduction de l'érosion, l'amélioration des ressources du sol ou un remodelage du relief, sont alors mises en œuvre afin de réparer les sites dégradés (Whisenant, 2002).

Ces interventions permettent parfois le retour à l'écosystème d'origine mais aboutissent le plus souvent à un état alternatif.

Réaffectation

La réaffectation décrit ce qui se passe lorsqu'un nouvel usage apparaît. Lorsque l'action de l'homme est permanente il s'agit également de réaffectation. Par exemple lorsque les apports d'intrants sous forme d'énergie d'eau ou de fertilisants sont permanents. La réaffectation peut être appliquée à un écosystème quelque soit son état.

On parle de réaffectation d'un espace à un autre usage pour lequel aucune référence historique n'est requise. La réaffectation décrit les interventions sur des écosystèmes très fortement dégradés pour lesquels la récupération de la structure et des fonctions de l'écosystème d'origine est impossible.

L'objectif peut être de « renaturer » le site pour en faire une zone de loisir, ou simplement d'assurer la stabilité et la sécurité du site.

(Références : Aronson et al 1993, 1995)